

En attendant la fibre...

Depuis 2007, le Département de l'Isère met en œuvre une stratégie d'aménagement numérique du territoire afin, d'offrir à l'ensemble des Isérois, la possibilité d'accéder à internet de n'importe quelle commune. Il a tout d'abord mis en place un réseau haut débit radio de 4Mbps puis l'a modernisé pour permettre aux Isérois d'obtenir un débit proche des 20Mbps.

En 2016, le Département attribue à 'XP fibre' (ALTICE – SFR) une Délégation de Service Public (DSP) pour une durée de 25 ans afin de mettre en œuvre un Réseau d'initiative Publique (RIP Isère THD) visant à déployer 450 000 prises FTTH (fibre optique jusqu'à l'abonné) d'ici 2024.

Dans le cadre de sa stratégie d'Aménagement numérique, le Département de l'Isère va, en complément des déploiements en fibre optique, proposer une solution d'attente, via la transformation de son réseau hertzien en réseau THD radio à 30 Mbps, pour les territoires fibrés au-delà de 2022.

Il confie donc l'augmentation de débit à 30Mbps à **ALSATIS Réseaux**. Cela passe par une rationalisation des coûts et des sites. Cette technologie permet de couvrir plus de territoire avec moins de sites en utilisant des fréquences plus basses. Ce déploiement a débuté et les premiers clients ont pu être desservis sur l'année 2022. De plus, un réseau de type Lora sera également déployé sur ces points hauts, afin de répondre aux enjeux liés aux objets connectés déployés par de nombreux acteurs (collectivités, entreprises,...)

La Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Isère vous accompagnent, en vous accordant une **aide financière plafonnée à 600 €** pour couvrir les frais d'acquisition et d'installation du kit matériel THD Radio.

Plus de renseignements auprès d'Alsatis Telecom: 09 70 24 72 47 ou sur : alsatis.com

INFOS PRATIQUES

DECHETERIE DE BEAUREPAIRE / Téléphone: 04-74-84-61-81

Pas d'accès au public 15 minutes avant l'heure de fermeture affichée

Horaires d'hiver du 1er novembre au 31 mars

Lundi/ Mardi/ Mercredi/ Vendredi / Samedi: 8h30-12h00 / 13h30-17h00

Jeudi: 13h30-17h

AGENCE POSTALE DE REVEL-TOURDAN / Téléphone: 04-74-84-55-56

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et jeudi de 14h à 16h30

Mardi et vendredi de 8h 30 à 11h

1er et 3e samedi du mois de 9h à 12 h

BIBLIOTHEQUE DE REVEL-TOURDAN

26 place de Tourdan / Tél : 04 74 84 50 34

Ouverture: mercredi de 15h à 17h30/ vendredi de 16h à 18h / samedi de 10h à 11h30

Cotisation annuelle : 5 € par adulte – Gratuit jusqu'à 18 ans

Depuis janvier 2020, cette bibliothèque communale, comme toutes les bibliothèques de la communauté de commune (EBER), est reliée au réseau ÉCuME Médiathèques.

PISIEU INFOS

Numéro février 2023

Journal Pisillard d'Informations

Le mot du maire

Pour ce premier numéro de l'année de votre Pisieu Infos, vous trouverez ci-dessous le discours que M. le Maire a prononcé le samedi 7 janvier 2023 lors de la présentation des vœux.



La Mairie
Horaires d'ouverture au public

Lundi: de 14h00 à 16h00

Jeudi: de 10h00 à 12h00

Vendredi: de 15h à 18h

Possibilité de rendez-vous en cas d'indisponibilité sur ces créneaux d'accueil

Permanence du Maire: Vendredi de 15h à 18h00

Tél.: 04 74 84 57 51
Fax: 04 74 84 51 97
courriel:

mairie.pisieu@entre-bievretrhone.fr

Site web: www.pisieu.fr

Attention:

Mairie fermée les 06 et 07 février

Pas de permanence de M. le Maire le 10 février



La cérémonie des vœux, c'est l'occasion de retracer les événements de l'année écoulée et d'annoncer les projets de l'année qui arrive. Ces vœux n'avaient pas pu avoir lieu depuis janvier 2020, et c'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve ce soir.

Cette convivialité nous a manqué à tous. L'épidémie de covid apparue au début de l'année 2020, même si elle est moins contraignante, reste toujours active et aussi contagieuse, comme nous pouvons le constater dans notre entourage. Depuis quelques temps déjà, nous avons repris une activité quasi normale et heureusement, mais en oubliant, parfois un peu trop, les gestes barrière qui nous protègent.

Cette période de Covid aura été pour chacun d'entre nous une épreuve inattendue, plus ou moins difficile à traverser.

J'aurais bien sûr une pensée pour les victimes de cette maladie et leur proches, pour ceux dont les conséquences de la maladie sont toujours présentes. Rappelons-nous aussi l'épisode des masques, difficiles à se procurer et pourtant indispensables à cette époque.

A ce propos, je remercie de nouveau, les adhérents de l'association Art et Loisirs et les bénévoles qui les ont rejoints, pour confectionner des masques distribués à l'ensemble de la population.

Je remercie aussi la région Rhône-Alpes-Auvergne qui a financé les achats de fournitures ainsi qu'un volume de masques.

Je tiens à remercier aussi les personnels communaux et les enseignantes qui ont su appliquer à l'école, des protocoles sanitaires qui changeaient régulièrement et les adapter aux élèves de maternelle, ce n'était pas chose facile.

Pendant cette période, je n'oublierai pas de citer la résilience des associations qui ont continué, dans la mesure de leurs moyens, d'exister et de proposer des activités. Merci à elles et eux.

Dans un autre contexte, nous avons tous en tête la guerre en Ukraine qui a débuté il y a presque un an maintenant et qui s'installe dans la durée.

A Pisieu nous avons accueilli deux familles Ukrainiennes. Une famille est restée quatre mois et a trouvé du travail en station de montagne. Et, l'autre famille est toujours à Pisieu et s'intègre progressivement à la vie française et rurale.

Les conséquences que nous connaissons et subissons tous, la flambée des prix, la pénurie de certains produits, nous impactent tous, particuliers, entreprises et collectivités. Ce niveau d'inflation que nous n'avions pas connu depuis bien longtemps va entraîner des conséquences sur la gestion de notre commune car tout est devenu beaucoup plus onéreux et nos recettes quant à elles n'évoluent quasiment pas.

.../...

Directeur de la publication : Jean -Luc DURIEUX
Comité de rédaction : les membres de la commission communication
Maquette : Maryline Chenavier. **Photos :** Mairie et associations.

Distribution : équipe du Conseil Municipal.
Journal imprimé par la mairie.
irage: 250 exemplaires



Le mot du maire

C'est pourquoi nous avons pris la décision de ne pas installer les illuminations de Noël cette année, cela ne représente pas une très grande économie mais c'est tout de même environ 3000€ d'économisé entre l'installation, la désinstallation et la consommation d'électricité.

Nous réfléchirons pour les prochaines illuminations à une installation plus adaptée. D'autres aménagements sur l'éclairage public sont prévus mais j'y reviendrai plus tard.

A l'école, depuis la rentrée de septembre 2021, nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle directrice Madame Virginie Plantain pour la classe des petits et moyens.

Le service de la cantine est toujours assuré par nos employées, Sandrine, Nathalie et Elsa et ce sont environ 40 enfants qui déjeunent chaque jour au restaurant scolaire.

Les horaires d'ouverture de garderie ont été avancés le matin à 7h00 afin d'accueillir les enfants dont les parents doivent partir très tôt au travail.

Et depuis cette rentrée de janvier 2023, un programme « petit déjeuner » est proposé aux enfants de notre école. Une phase de test sur le premier trimestre permettra d'adopter la meilleure formule.

L'objectif étant d'apporter un complément de repas équilibré, le plus souvent à base de fruits aux enfants qui arrivent parfois très tôt à l'école. Le coût de cette opération est intégralement subventionné par l'Etat.

Le centre de loisirs du mercredi à Pisieu, en collaboration avec le CIB, mis en place à la rentrée 2018, apporte toujours le service attendu pour les parents qui ont besoin de faire garder leurs enfants le mercredi.

Je rappelle que ce service est à la disposition des enfants de la maternelle à la primaire, de Pisieu, Revel-Tourdan mais aussi des autres communes voisines.

Les enfants sont accueillis sur inscription en journée ou demi-journée avec ou sans repas. Une animatrice du CIB accompagnée de Mélanie ou Sandrine propose des activités culturelles, sportives ou manuelles.



Durant l'été 2022, pour la deuxième fois à Pisieu, nous avons accueilli un groupe de douze jeunes de 15 à 17 ans accompagnés de deux encadrants pour un chantier jeunes avec l'association Concordia.

En collaboration avec le village de Revel-Tourdan, ces jeunes venus de différents pays, Espagne, Italie, Belgique et même du Laos, et aussi de différentes régions de France, ont œuvré bénévolement, au balisage d'un sentier pédestre baptisé : le sentier du bois commun.

Au-delà du chantier, le but était aussi de favoriser les échanges internationaux, de favoriser le lien entre jeunes, de différents pays, de cultures différentes.

Je tiens à saluer ce soir la démarche citoyenne de ces jeunes volontaires, qui ont œuvré bénévolement et animé notre village durant cet été.

.../...



JEUX D'HIVER et variés

MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III						■				
IV				■		■				
V						■			■	
VI	■						■			
VII		■								
VIII							■			
IX					■					
X								■		

HORIZONTELEMENT

- I. Jeux de société. II. Un livre qu'on parcourt de A à Z. III. Impériale récompense. Premier ministre israélien. IV. Vieille armée. Obscurcir. V. Tubes de salle de bain. Accompagne le diplôme. VI. Dégaza. Futur réserviste. VII. Erbium. Légume qui pousse dans la terre et qu'on récolte parfois sous la glace. VIII. Chose peu commune. Rengaine. IX. Immérité. Tous à Rome. X. Perdues. Terminaison.

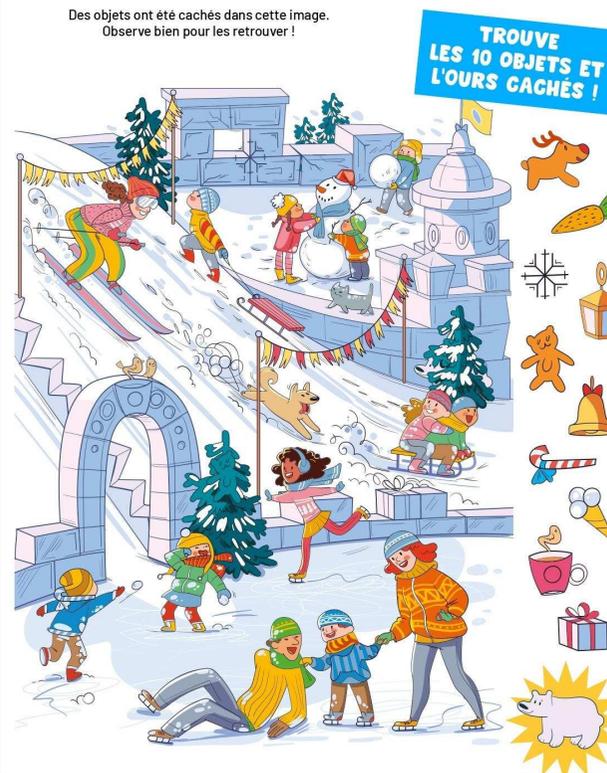
VERTICALEMENT

1. Gros oeuvre...ou grand oeuvre, c'est selon. 2. Surchargé. La troupe des sans grade. 3. Héros avisé de la guerre de Troie. Défunte Allemagne. 4. Les orgues de Staline, en abrégé. Bambocheur. 5. Monte en l'air (et y reste). 6. Devant la Vierge. Os de vertébré. 7. Pied de vers. Coutumes. 8. Bourgeois révolutionnaire. 9. Grand lac. Maladie de l'oreille. 10. Activité où excellait Louis XVI.



CHERCHE ET TROUVE DE L'HIVER

Des objets ont été cachés dans cette image. Observe bien pour les retrouver !



Solutions

E		■	S	E	S	A	R	E	G	A	E	X
I		T	U	T		U	D	N	I			XI
R		A	V	E	R	E	R	A	R	E		III
E		T	O	A	R	C	A	R	E	R		II
R		O		■	T	A	O	R				IV
U	■		E	S		S	N	O	E	N		V
R			R	E		O	M	B	R	E		VI
R			I	R		M	E		A	R	C	III
E						E	D	A	I	R	E	II
S												IV
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		

SUDOKU de niveau 2 primaire

	6	8	1	9		5	2	3
5	3	1	8		6	9	7	4
9	2	4	7	5	3	8	6	1
2	4	5		7	1	3	8	6
3		6	2	4	8	1		9
1		9	6		5	7	4	2
8	9	3	5		2	4	1	
6		7	4	1	9		3	8
4		2	3	8	7	6	9	5

INFOS INTERCOMMUNALES

BAFA / PSC1 EBER / SESSION 2023- Formez-vous!

La formation BAFA EBER comprend :

- ◆ 2 sessions de formation : formation théorique BAFA et formation de Prévention et Secours civiques de niveau 1 PSC1 une en Février 2023 : centre social de l'Île du Battoir à Beaurepaire OU une en Octobre 2023 : école Glay à Saint-Clair-du-Rhône
- ◆ Stage pratique
- ◆ 30 heures de bénévolat : dans la structure de votre choix (une liste de partenaires)
- ◆ Session d'approfondissement ou qualification

Les conditions pour candidater

- ◆ Habiter le territoire d'Entre Bièvre et Rhône
- ◆ Avoir 16 ans révolus au moment de la formation

L'aide EBER et les autres aides possibles

Entre Bièvre et Rhône

La Communauté de communes prend en charge une partie du coût de la formation. Cette aide est d'au minimum 40% pour tous les habitants et peut atteindre 70% en fonction du quotient familial (calcul effectué par la CAF).

Pass'Région

Le Pass'Région peut vous aider à financer la formation PSC1.

Caisse d'Allocations Familiales

La CAF peut vous aider à hauteur de 91,47€, sans condition de ressources, pouvant aller jusqu'à 106,71€ pour une session d'approfondissement centré sur la petite enfance.

COS 38

Le COS 38 peut vous aider à hauteur de 110€ cumulable avec les 110€ accordés par les organismes CE-MEA, IFAC, FRANCAS, et AROEVEN

DON DU SANG : C'est toute l'année qu'il faut y penser!

En France, chaque année un million de patients soignés grâce au don de sang.

Ces dons sont indispensables pour soigner les malades, par exemple, atteints de leucémie, cancer, maladie chronique, sans oublier les victimes d'accidents. Il faut savoir que certains patients sont transfusés toutes les semaines depuis leur plus jeune âge.

L'E.F.S. (L'Etablissement Français du Sang) souhaiterait que les donateurs se rendent aux collectes ou dans une maison du don, en moyenne, 2 fois par an.

Toute personne de 18 à 70 ans, d'au moins 50 kg et en bonne santé, peut donner son sang.

Vous pourrez nous retrouver prochainement de 16 h 00 à 19 h30 aux dates suivantes :

PISIEU : Mardi 14 Mars

BEAUREPAIRE : Lundi 15 Mai, Lundi 16 Octobre et Lundi 23 Octobre

SAINT BARTHELEMY : Lundi 24 Juillet et Lundi 31 Juillet

COUR ET BUIS : Mardi 14 Février, Lundi 22 Mai et Lundi 18 septembre



Vous pouvez prendre rendez-vous sur le site : http://mon_rdy_dondesang.efs.sante.fr mais ce n'est plus une obligation cependant la pièce d'identité est obligatoire depuis 2 ans au moins (Carte d'identité, permis de conduire, carte vitale et même votre carte d'identité en photo sur votre téléphone).

Notre amicale recrute toujours des bénévoles, toutes personnes de bonnes volontés seront les bienvenues au sein de notre équipe.

Avec les remerciements de l'Amicale des Donneurs de Sang bénévoles Valloire Dolon Varèze.

Le mot du maire

Durant l'année 2022, la commission urbanisme a travaillé sur la modification simplifiée de notre PLU. Il a été demandé de rectifier certains détails rédactionnels et parfois de rééquilibrer des prescriptions. Mais le sujet était notamment de classer certaines constructions en changement de destination possible, afin d'accorder plus facilement la réhabilitation de nos bâtiments qui sont souvent d'anciennes fermes, de permettre des travaux d'extension, de modernisation et de répondre aux besoins des habitations d'aujourd'hui.

Une dizaine de demandes ont été enregistrées à la suite des différentes communications parues sur notre bulletin municipal et nous attendons maintenant la réponse des services de l'Etat ainsi que de la chambre d'agriculture pour valider ces demandes. La mise en application pourrait être effective à la fin du premier semestre 2023.

Je tiens à remercier les services de notre communauté de communes pour le travail effectué sur ce dossier, ainsi que la prise en charge financière des travaux.

Toujours concernant l'urbanisme et l'intercommunalité, le plan local intercommunal d'urbanisme, dit PLUi, se prépare pour une mise en application à l'horizon 2026.

Ce document d'urbanisme n'est pas qu'une volonté d'EBER, c'est aussi une obligation de l'Etat. Sans vouloir rentrer trop dans les détails, ce nouveau document sera un outil stratégique au service d'un territoire plus vaste. Outre les règles d'urbanisme, il intégrera d'autres éléments, relatifs à la politique de l'habitat, la politique des transports et déplacements ou à la solidarité.

Le point moins positif sera une nouvelle réduction de nos surfaces constructibles, ceci afin d'atteindre progressivement, à l'horizon 2050 l'objectif zéro artificialisation des sols.

Notre nouvelle communauté de communes Entre Bièvre et Rhône prend maintenant sa vitesse de croisière. Le projet de territoire qui a été travaillé durant cette dernière année va se mettre en place et donner les grandes directions de développement pour les dix prochaines années.

Si la fusion des deux intercommunalités était nécessaire et nous apporte quelques facilités, l'harmonisation du nouveau territoire n'est pas encore complètement actée. Les principales compétences comme la voirie, la gestion des ordures ménagères, la petite enfance restent à mettre en cohérence.

Une étude récente a aussi confirmé les disparités importantes sur la répartition des ressources. Un équilibre reste à trouver afin d'harmoniser de manière équitable et juste les richesses du territoire, Pisieu faisant partie des communes les plus défavorisées.

Notre communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, intervient aussi sur nos routes dont elle a la compétence.

En 2021, c'est la partie sud de la route des plaines qui a été complètement rénovée.

En 2022, l'enrobé du centre village a été refait partiellement, l'arrêt de car de l'école aménagé, le haut de la route de Saint Julien élargie et le revêtement refait.



La qualité de ces derniers travaux n'a pas été au rdv mais j'ai obtenu l'assurance que le chantier sera repris dans son ensemble dès que les conditions le permettront.

Sur deux exercices, c'est plus de 150 000€ qui ont été investis sur nos routes par la communauté de commune Entre Bièvre et Rhône que je remercie pour cet investissement.

.../...



Le mot du maire



Les travaux d'entretien des routes communales ont été réalisés suivant le programme prévu sauf la réflexion du revêtement de la route de Saint Barthélémy prévue en 2022 qui a dû être décalée à la suite d'une augmentation importante du devis.

Nous programmerons ces travaux dès que possible.

Comme je l'évoquais au début de mon propos, l'augmentation des prix, l'inflation, nous impose à tous de repenser notre mode de consommation, notamment, nos consommations énergétiques. Le conseil municipal a décidé de réguler l'éclairage public.

L'ensemble des projecteurs de la commune a maintenant été remplacé par des éclairages LED, ces investissements ont été pris en charge par le territoire d'Energie Isère ou TE38.

Une extinction sera programmée de 23h00 à 6h00 du matin. L'éclairage des bâtiments, salle des fêtes, école et prochainement éclairage de l'église s'éteindra à 20h00.

Le chantier d'enfouissement des lignes à haute tension, qui faisait suite aux événements climatiques de novembre 2019, est maintenant quasiment terminé, je remercie les services du TE38 pour ces travaux de grande ampleur, cela permettra d'être partiellement protégé des aléas de la météo.

En complément de ces travaux, la commune a demandé l'enfouissement d'une partie de la ligne haute tension route de Pommier, le financement d'un montant de 100 000€ a lui aussi été pris en charge par les services du TE38.

La commune quand elle a pris en charge l'enfouissement de la ligne Telecom sur cette même partie de route pour un montant de 20 000€. Tous les poteaux seront prochainement déposés.

Malgré ces précautions et aménagements, nous ne sommes pas à l'abri de nouveaux événements climatiques qui pourraient impacter votre quotidien.

L'achat d'un groupe électrogène de grosse capacité permettra de rendre la salle des fêtes complètement autonome et de servir de base de vie si d'autres événements imprévisibles venaient à se présenter.

Ces événements de forte tension, vos remarques, nous ont fait prendre conscience, qu'il était important, au niveau de la municipalité, d'avoir un système de communication le plus efficace possible.

Alors, en plus de notre fichier d'adresses électroniques et de numéros de téléphones portables, vous avez la possibilité, et je dirai même vivement conseillé, de télécharger l'application panneau Pocket sur votre smartphone en prenant soin de bien activer les notifications. Vous recevrez ainsi toutes les informations que la mairie serait en mesure de vous communiquer.

Concernant l'aménagement de la maison communale, ancienne cure, dit projet Bellevue, et bien les études sont en cours, notre architecte nous a déjà fait des propositions.

Il s'agira d'aménager des logements locatifs dans l'ancienne maison et de construire une maison d'accueil maternel sur le tènement.

C'est un projet ambitieux pour les finances de notre commune, qui pourrait approcher un million d'euros, et l'accord de subventions des différents partenaires, Etat, Région, Département et autres, sera absolument nécessaire pour qu'il puisse aboutir.

Ce sera le projet du mandat, nos capacités financières limitées, nous imposent d'être raisonnable sur les investissements et nous demandent de faire des choix prioritaires.

L'année 2023 devrait être consacrée au dossier administratif et les travaux pourraient débuter courant 2024.

.../...



INFOS INTERCOMMUNALES



Le dispositif **Bus France Services** est désormais présent sur l'ensemble du territoire. Les médiateurs présents au sein de ces bus vous accueillent, informent et accompagnent dans toutes vos démarches administratives et numériques.

Deux organismes interviennent sur le territoire EBER : le bus PIMMS (Point d'Information Médiation Multiservices) qui est actif sur les quartiers prioritaires au Péage-de-Roussillon et Roussillon et le bus MSA qui intervient depuis juillet 2022 sur les communes d'Agny, Assieu, Beaurepaire, Chanas, Les Roches-de-Condrieu et Saint-Maurice-l'Exil.

A Beaurepaire, vous pouvez trouver le bus à côté de la mairie tous les mercredis, aux horaires suivants: de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Les médiatrices vous aideront pour les démarches administratives des domaines suivants:

- ♦ **État civil** : papiers d'identité, acte de naissance, acte de décès...
- ♦ **Formation, Emploi, Retraite** : accompagnement à la recherche d'emploi et autres formalités, préparer la retraite, s'informer sur la formation
- ♦ **Justice** : accompagnement à la gestion d'un litige, conflit ou d'une infraction
- ♦ **Budget** : déclaration de revenus, accompagnement à la gestion de difficulté financière ou litige de consommation
- ♦ **Logement, mobilité, courrier** : demande d'allocation logement, changement de situation
- ♦ **Prévention santé** : remboursement de soins médicaux, situation de handicap, accès aux droits

Les opérateurs suivants sont représentés car co-acteurs de ce nouveau service: La Poste, Pôle Emploi, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA

Ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques

Précision: Comme les autres communes, la commune de Pisieu verse une participation à la Communauté de Communes EBER pour permettre que ce **service soit GRATUIT pour les habitants** du territoire.



La médiation santé a pour objectif de faciliter l'accès aux droits, à la prévention et aux soins. Elle est portée par le centre de soins des cités de Roussillon.

De quoi s'agit-il? C'est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information qui vous propose un accompagnement dans vos démarches d'accès aux droits de santé.

SERVICE TOTALEMENT GRATUIT!

La médiatrice de santé sera votre interlocutrice tout au long de votre prise en charge et vous aidera pour:

- ♦ évaluer vos besoins
- ♦ vous informer sur les structures et professionnels de santé et sociaux
- ♦ vous accompagner dans la prise en charge de votre santé et si besoin lors de vos rendez-vous médicaux
- ♦ vous aider dans vos démarches administratives d'accès aux droits de santé (recherche de mutuelle, ...)
- ♦ Elle pourra répondre à toutes vos questions concernant : l'assurance maladie, la complémentaire santé, la constitution de dossiers d'aides (RQTH, AAH, APA, etc...).....

Permanences sur rendez-vous à Beaurepaire chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi

Contact: Virginie MOOG au 06 47 19 27 83

ou par mail: mediateur.sante.beaurepaire@orange.fr

VIE ASSOCIATIVE



LE CLUB D'OR

Le jeudi 20 octobre le Club d'Or se retrouvait à la Bissera pour un repas langues de bœuf, une cinquantaine de participants ont dégusté ce plat, et ont passé comme d'habitude une agréable journée.

Le 15 décembre ce fut un repas cassoulet que les 69 convives ont pu apprécier à la salle des Mûriers, repas préparé par Dimitri de l'Auberge de Pisieu, ce fut d'ailleurs le dernier repas qu'il faisait sur la commune de Pisieu. Pour accompagner la bûche, des clémentines, des boules de chocolats et du pétillant, le tout offert par un couple d'adhérents, ont terminé en beauté ce repas de fin d'année. A la suite de ce déjeuner, 19 adhérents ont reçu un cadeau d'anniversaire et ont arrosé cet événement.

L'année s'est terminée le 29 décembre par une dernière après-midi de jeux et de discussions, en se souhaitant de passer de bonnes fêtes et de se retrouver le 12 janvier pour commencer l'année 2023 par leur assemblée générale.



73 personnes étaient présentes à cette Assemblée, le bureau a été reconduit dans son ensemble.

Tous ont pu déguster la galette des rois accompagnée de pétillant, offert par le comité des fêtes de Pisieu.

Le Club vous attend nombreux à sa journée cochonnailles le 12 février, ou vous seront proposés saucissons, gueuses, saucisses, caillettes, pâtés, il est préférable de réserver (Cf. flyer à l'intérieur de ce bulletin).

Le Bureau du Club d'Or

SOU DES ECOLES



Matinée gastronomique le dimanche 19 Mars 2023!

Le sou des écoles vous propose cette année une vente à emporter de Tartiflette, sur commande uniquement: 12,50€ la part. Afin de préserver notre jolie planète, pas de barquettes! Pensez à apporter vos contenants. Les parts seront à récupérer le dimanche 19 Mars au parc Rossier-Bressand à Revel-Tourdan.

Pour les personnes hors écoles, merci de bien vouloir passer commande par SMS en indiquant votre nom, auprès d'Anaïs au 06.43.50.47.24 avant le vendredi 3 Mars 2023.

Pour rappel, tous les bénéfices servent à financer les projets scolaires que les enseignants prévoient tout au long de l'année.

On compte sur vous! Merci!

Le Bureau du Sou des Ecoles

Le mot du maire



Avant de conclure, je voudrais partager avec vous cette information importante. Notre commune va être recensée ce début d'année 2023, entre le 19 janvier et le 18 février. Le recensement est quelque chose d'obligatoire, il est bien entendu confidentiel et déclaratif.

C'est important pour les communes. Il donne bien sûr le nombre d'habitants présents au moment du comptage et c'est d'après ce nombre que notre dotation globale de fonctionnement est versée par l'Etat. Notre agent recenseur est Julien notre employé communal, que pour la plupart d'entre vous, vous connaissez, Il va d'abord faire une tournée de toutes les habitations afin de distribuer les documents et procédures nécessaires. Vous pourrez répondre par internet et vos données seront enregistrées et sécurisées sur le site de l'Insee. Si vous n'êtes pas familier avec l'informatique, pas de problème, Julien se présentera chez vous et recueillera vos éléments que Maryline enregistrera et transmettra à l'Insee. J'espère que vous lui réserverez votre meilleur accueil et je vous en remercie par avance.

Je terminerai en exprimant ma profonde reconnaissance, pour cet esprit dynamique qui anime notre commune au quotidien, la convivialité, le bien vivre ensemble, la solidarité, qui font le lien social entre tous, chaque jour.

Je veux parler du personnel municipal, des élus municipaux, du monde associatif et de nos partenaires. Tout d'abord, permettez-moi de remercier le personnel communal pour son implication de tous les jours et son professionnalisme.

Comme vous le savez, dans les petites communes, ils sont amenés à être polyvalents, à s'adapter à toutes les situations, et leur travail n'est parfois pas forcément reconnu à sa juste valeur.

Ils sont beaucoup sollicités dans des domaines divers et variés parfois même au-delà de leur domaine de compétences et malgré cela, ils essaient de s'organiser pour mener à bien les missions qui leur sont confiées.

Le dynamisme d'un village se mesure également au dynamisme de ses associations. La vie associative de Pisieu est d'une grande richesse de par la diversité des activités proposées.

Je veux parler des présidentes et des présidents de ces associations, mais aussi de tous les bénévoles qui œuvrent pour faire de notre village, un village attrayant où l'on se sent bien. Merci pour votre dévouement et votre implication dans la vie municipale.

Mais notre village ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui sans la présence à nos côtés de nos partenaires. Je veux citer notamment, les services de l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, notre Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône.

Sans leurs aides techniques et surtout financières, nos projets ne pourraient aboutir. Et j'y associe les corps constitués, les Sapeurs-Pompiers et la Gendarmerie Nationale. Tous ces acteurs qui au quotidien veillent sur notre sécurité et celle de nos biens.

Je voudrais remercier ce soir les élus de l'équipe municipale qui m'accompagnent depuis mars 2020. Être élu, ce n'est pas une profession, c'est un engagement, c'est une mission, c'est porter en soi le sens de l'intérêt général.

Un état d'esprit d'équipe et de solidarité qui est présent chez tous ceux qui m'entourent aujourd'hui. Je veux les saluer, leur rendre hommage et les remercier pour leur engagement, leur investissement, leur présence et leur dévouement.

Tous ces élus qui donnent de leur temps sans compter, parfois, pour ne pas dire souvent, au détriment de celui qu'ils consacrent à leur vie personnelle.

J'associe à ces remerciements tous les conjoints et les familles de ces élus pour leur patience et leur esprit de partage.

J'exprime le vœu que cet état d'esprit chaleureux qui anime notre village, perdure au fil des années à venir. Pour l'heure et pour conclure, au nom de tout le Conseil municipal, et en mon nom, j'adresse à chacune et à chacun d'entre vous, mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux, une belle et heureuse année pour vous-même et pour les vôtres.

Jean-Luc Durieux, Maire de Pisieu

En fin de cérémonie, remise de la médaille de la commune et d'un cadeau aux cavaliers ayant obtenu des titres nationaux en 2022





VIE CITOYENNE



Cérémonie 11 novembre

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de "commémoration de la victoire et de la paix", la loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les "morts pour la France" des conflits anciens ou actuels.

Tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre. Ce texte permet de rendre hommage à tous ceux qui ont péri au cours d'opérations extérieures (OPEX).

Le 11 novembre dernier à Pisieu, ce devoir de mémoire était accompli avec beaucoup de respect et d'émotions.

Au côté du maire et de son équipe municipale, des jeunes pisillards étaient présents et ont participé très dignement à cet hommage citoyen.

Notre porte-drapeau, Maurice Robin, ancien combattant d'Algérie, était également fidèle au poste.

Prochaine cérémonie commémorative le 08 mai (armistice de 1945). Nous espérons y voir encore plus de participants pour témoigner de notre reconnaissance envers nos héros et de notre engagement pour les valeurs républicaines et démocratiques.

Recensement citoyen

A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen ou militaire : il vous permettra en particulier d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).



Le recensement citoyen : quels avantages ?

Le recensement est une démarche **citoyenne**, qui s'inscrit dans le **Parcours Citoyenneté** et qui vous permet :

- ♦ d'être convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.
- ♦ d'être inscrit **automatiquement sur les listes électorales** à vos 18 ans.

Ensuite, l'**attestation de participation à la JDC** ou une **attestation provisoire "en instance de convocation"** (par exemple, en cas d'attente de la convocation à la JDC) vous permet d'accéder aux examens et concours d'État : CAP, Bac, **permis de conduire** et de vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.

Où effectuer le recensement citoyen ?

à la mairie de votre domicile,

au consulat ou à l'ambassade de France, si vous résidez à l'étranger.

Recensement citoyen : quels documents sont nécessaires ?

une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française), un livret de famille.

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL



SNU (Service National Universel)

Rien à voir avec le recensement citoyen: le SNU se fait sur la base du volontariat. Le service national universel s'adresse à tous les jeunes français, garçons et filles entre 15 et 17 ans. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement sur la base du volontariat, entre 16 et 25 ans.

Le service national universel (SNU) est **un projet de société** qui a pour finalités de :

- ♦ Faire vivre les valeurs et principes républicains
- ♦ Renforcer la cohésion nationale
- ♦ Développer une culture de l'engagement
- ♦ Accompagner l'insertion sociale et professionnelle

Plus de renseignements sur: <https://www.jeunes.gouv.fr/le-service-national-universel-snu->



VIE ASSOCIATIVE

COMITE DES FETES



Bonjour à toutes et à tous,

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter une belle année, remplie de sérénité, et de bons moments à nos côtés.



Au cours du dernier trimestre 2022, nous avons une fois de plus allumé le feu avec 2 soirées exceptionnelles de représentations théâtrales. La pièce « Accident de parcours » interprétée avec talent par Evelynne CERVA et Damien LAQUET a bien reçu le succès que nous escomptions. Ce fut à la fin des soirées des standing ovations bien méritées.

Humour, tendresse... des émotions vécues pour une bien belle pièce. Ce fut un honneur pour nous de vous la proposer.

C'est maintenant un rendez vous pris d'une année à l'autre, le marché artisanal de fin novembre. Cette année encore, moult talents variés, tant artistiques que gourmands. Une belle exposition pleine de couleurs et de saveurs. A noter dans vos agendas pour l'année prochaine, surtout si vous avez un talent ou des produits que vous souhaitez présenter à votre tour. Nous sommes à votre disposition.

Et pour la dernière journée d'école, avant les vacances de Noël tant attendues, ce sont des « colporteurs de Rêves », troupe drôle, dynamique et musicale qui est venue donner un air de fête pour les enfants, mais aussi pour les plus grands.

Et 2023 ? Tout est à créer encore.

- ♦ Sans surprise, le bal d'été début juillet (date à définir)
- ♦ la journée randonnées et méchoui le 03 septembre,
- ♦ le marché artisanal et ventes de tripes le 26 novembre seront maintenus.

D'autres animations surprise vous seront sans doute proposées, n'hésitez pas à nous suivre sur facebook mais aussi à nous laisser votre mail pour en être avertis (voir comment nous contacter fin de page), mais aussi nous faire part de vos éventuels envies d'animations.

Nous vous espérons nombreux à nos côtés en 2023. Avec toute notre amitié

Le Comité des Fêtes

Comment nous contacter ? Vous voulez avoir notre programme ? En savoir plus sur nos activités proposées ? En dehors d'un contact via l'un des membres du bureau, vous pouvez nous suivre sur notre page facebook, via la page dédiée du site de la mairie Pisieu.fr ou nous contacter via l'adresse mail : comitefetes.pisieu@laposte.net





VIE ASSOCIATIVE



ACCA « La Bécasse de Pisieu »

Le bureau de l'ACCA présente à tous ses adhérents et à l'ensemble des Pisiards ses bons vœux pour 2023 : santé, bonheur, réussite dans vos projets, tolérance et convivialité...

Sécurité, partage de la nature...

Tout au long de la saison, l'ACCA a mis en ligne chaque battue organisée sur la commune, en temps réel. Les autres usagers de la nature ont ainsi eu la possibilité d'en être informés, en chargeant l'application « Land Share », comme expliqué dans le « Pisieu infos » de septembre 2022, sachant aussi qu'une battue dure en moyenne 2h30.

(Rappel de quelques lignes écrites dans le précédent Pisieu infos : « Pour autant, libre au promeneur de pénétrer ou pas dans la zone. Mais il aura été averti. Il n'y a aucune interdiction et les chasseurs resteront toujours attentifs, prudents et courtois... »)

Aucun incident n'a été à déplorer durant cette saison qui s'achève. Un grand merci à tous.

...et formation...

Les chasseurs sont désormais tenus de suivre une « formation décennale de sécurité », sous l'égide de la fédération départementale : suite à notre candidature, deux stages d'une demi-journée rassemblant chacun 35 chasseurs seront organisés à la salle des fêtes de Pisieu, le 10 février 2023. Au menu, règles de sécurité, administration, informations diverses sur la faune sauvage...

A l'heure où vous pourrez lire ces lignes, la « matinée gourmande de l'ACCA » aura eu lieu. Nous remercions les adhérents pour leur implication dans son organisation et toutes les personnes qui sont venues soutenir cette manifestation.

**L'Assemblée Générale Ordinaire de l'ACCA aura lieu dans la salle des mûriers
vendredi 5 mai, à 19h.**



PISIEU RENOV EGLISE



Nous vous souhaitons une belle année 2023 avec de belles choses à vivre et surtout une bonne santé.

Courant novembre dernier, un sas a été installé à l'intérieur de l'église. Cette belle installation en verre avec un cadre en bois va permettre de laisser la porte d'entrée ouverte.

Cette nouveauté a été réalisée par l'entreprise Proponnet.

Très prochainement, la porte de l'église sera ouverte tous les jours.

Messe

Prochaine messe à l'église de Pisieu,
le samedi 4 février 2023 à 18h30



VIE COMMUNALE

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE PISIEU/REVEL-TOURDAN

Ecole maternelle

Le Père Noël à l'école

Vendredi 16 décembre le Père Noël est venu rendre visite aux enfants de l'école maternelle.

Après un petit moment dans chaque classe pour la distribution des chocolats et des cadeaux, les enfants se sont retrouvés dans la salle de motricité pour chanter des chansons au Père Noël.

Merci Père Noël et merci au Sou des Ecoles pour avoir organisé cette visite.



Spectacle de Noël

Cette année les enfants ont eu la chance de voir un beau spectacle de Noël offert par le Sou des Ecoles. La compagnie du Mat est venue présenter son spectacle Onira le jeudi 8 décembre. Marionnettes, chansons, vidéos et ombres chinoises ont illuminé les yeux de tous.



Culture de champignons dans les classes

Cet automne, les 2 classes de la maternelle se sont lancées dans la culture de champignons. Les grandes chaleurs de l'automne ont ralenti la poussée, mais les enfants ont pu admirer les pleurotes grises en récompense de leur persévérance et de leurs bons soins. Le froid étant revenu, une deuxième poussée s'est annoncée juste avant les vacances.



Ecole primaire

Compétences psycho-sociales à l'école

Les quatre classes de l'école vont travailler les compétences psycho-sociales avec le centre social de l'Île du Battoir.

Il va y avoir 3 interventions dans l'année.

Ceci permet de travailler sur le vivre ensemble pour améliorer les relations entre les élèves.

Les compétences psycho-sociales ont aussi pour objectif d'avoir conscience de soi, d'avoir de l'empathie, de savoir réguler ses émotions et de gérer son stress.

Ce travail permet que l'école soit non seulement un lieu d'apprentissage mais aussi d'épanouissement où l'élève puisse se sentir bien et apprendre à mieux gérer ses relations aux autres.



A la piscine!

Les élèves des classes de CP, CE1 et CM2 font un cycle natation à la piscine Aqualib (la Côte saint André) de 10 séances (de septembre à novembre). Ils sont encadrés par deux maîtresses (Anne et Christine), par des parents agréés par l'Education nationale et par 2 maîtres nageurs sauveteurs.

Il y a plusieurs ateliers: entrées dans l'eau-immersion-déplacements Le but est de rassurer les enfants et d'apprendre à se déplacer (prévention noyades).

Un petit diplôme sera remis à chaque enfant en fin de cycle. Cette activité est financée par le Sou des écoles (3.000 euros).





VIE COMMUNALE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) de Pisieu

Le CCAS de Pisieu intervient dans de nombreux domaines:

- ♦ Prise en charge de la moitié du coût de l'abonnement mensuel au service télalarme pour les personnes ne bénéficiant pas de l'APA et visite mensuelle des abonnés pour s'assurer que le service fonctionne correctement.
- ♦ Attribution d'une aide de 20 € par an et par enfant jusqu'à 16 ans, pour les séjours scolaires ou extrascolaires, ou pour les vacances.
- ♦ Repas annuel offert aux personnes âgées de plus de 65 ans, ou distribution de colis pour ceux ne pouvant y participer pour des raisons de santé.
- ♦ Aides exceptionnelles en cas de difficultés familiales ou financières (alimentation, chauffage,...) après étude d'un dossier de demande d'aide (disponible en mairie)

Pour financer ces missions, les membres du CCAS organisent régulièrement des manifestations qui rassemblent à chaque fois beaucoup de personnes. Nous vous remercions pour votre participation et votre générosité.

Nous remercions également les bénévoles, membres ou non du CCAS, pour leur investissement, leur disponibilité et la bonne humeur partagée.



Vente de paëlla

Le 16 octobre dernier, les membres du CCAS ont vendu un peu plus de 250 parts de paëlla qu'ils avaient cuisinées. La réservation via des bons de commande a permis de satisfaire tous les gourmands.



Vente de charcuteries

Le 08 janvier dernier, une vente de charcuterie a été organisée. Ce sont près de 220 kilos de porc qui ont été transformés en saucissons, saucisses, pâtés de foie, pâtés de tête et roulés de poitrine.

Repas des Aînés du CCAS



Le 10 décembre dernier, nos habitants de plus de 65 ans ont pu se réunir autour d'un bon repas de Noël pour le traditionnel repas des Aînés offert par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et préparé par Dimitri de l'Auberge de Pisieu. Le service était assuré par les membres bénévoles du CCAS. Un amateur et son musicien étaient présents pour égayer ce moment de retrouvailles.

L'ambiance était conviviale et chaleureuse et les chanteurs locaux très en forme avaient de la voix. Merci à toutes et tous pour votre bonne humeur et rendez-vous à l'année prochaine!

Merci aux élèves de l'école maternelle pour les décorations colorées qui ont ajouté encore plus de chaleur et de gaieté à cette belle journée!

Un colis a été offert aux habitants de plus de 65 ans qui sont hospitalisés ou résidant en EHPAD.



VIE ASSOCIATIVE



COMITE DE JUMELAGE PISIEU/REVEL-TOURDAN/SAN MARTI DE TOUS

Le bureau du comité de jumelage présente ses meilleurs vœux pour 2023 à tous ses adhérents et à l'ensemble des habitants de Pisieu et de Revel-Tourdan. Nous souhaitons ardemment que les activités puissent reprendre afin de vivre de nouveau des moments précieux de convivialité et de pouvoir programmer des rencontres avec les habitants de San Marti de Tous.

Nous attendons la réponse de nos amis catalans, suite à des propositions de dates, pour nous rencontrer présidents et élus de nos communes afin d'étudier les projets pour l'avenir.

Suite à cette rencontre nous fixerons la date de notre assemblée générale.

Nous remercions les deux municipalités : Pisieu et Revel-Tourdan pour leur soutien dans toutes nos démarches.

A nouveau, nous sensibiliserons tous les habitants des deux villages pour nous rejoindre afin de faire perdurer le comité de jumelage au-delà de ses 20 ans d'existence. Vingt années de découvertes dans les deux pays, de moments festifs partagés et de liens solides d'amitié créés qui doivent persister. En vous renouvelant nos vœux de bonheur et de santé, nous souhaitons vous revoir bientôt.

Gisèle et Jean-Paul

ARTS ET LOISIRS DE PISIEU

Depuis la rentrée de septembre les activités ont repris à Pisieu, avec différents objets à préparer pour le marché artisanal. (Décorations de Noël, sacs à mains, tableaux, tricots) et qui ont eu un grand succès !

Ensuite nous avons organisé un stage de peinture avec Elisabeth Roux ! un exemple en photo ci-contre!

En janvier nous avons fait notre repas habituel (préparé par les adhérents).

La convivialité étant un des principes de notre association n'hésitez pas à nous rejoindre!

Jaclyne Rougy





VIE COMMUNALE

Fin d'année festive pour les agents communaux



Au tout début des vacances de Noël, les élus ont proposé aux agents de se réunir à l'école maternelle pour prendre ensemble le verre de l'amitié.

Ce fut l'occasion pour le maire de leur offrir leur cadeau de fin d'année (bons d'achats chez les commerçants du territoire).

A été convié également le stagiaire Alexis qui avait travaillé pour la commune au côté de Julien, notre agent technique, pendant trois semaines.

Maël Robin nous a rejoint et a reçu aussi sa récompense de jeune diplômé pisillard pour l'obtention de son Baccalauréat en juin 2022.

GYM seniors à Pisieu

Une nouvelle activité a démarré en septembre dernier sur notre commune: la GYM séniors!

En réalité, l'âge n'a aucune importance pour intégrer le cours à Pisieu. Chacun.e est le/la bienvenu, quelle que soit sa condition physique.

Ainsi, tous les vendredis, de 10h30 à 11h30, un groupe de sportifs pisillards, ou venant de villages voisins, se retrouve pour effectuer une séance de remise en forme avec Cédric Cartier, coach sportif.



Cette activité est possible grâce à un partenariat entre la commune et le Centre Social de l'Île du Battoir qui enregistre les inscriptions (70€ par an, pour 1 séance par semaine, hors vacances scolaires).

La commune fournit gracieusement la salle et participe financièrement pour compléter les cotisations individuelles afin de rémunérer le coach.

Les séances alternent des exercices d'étirement et de renforcement musculaire. Tout peut se faire avec le seul poids du corps. Donc, pas de matériel nécessaire à part un tapis de sol et une tenue confortable! Pour nos sportifs du vendredi, il est rassurant de bénéficier des consignes et conseils de Cédric Cartier, professionnel qui connaît bien son métier. Coach sportif diplômé, il est aussi professeur de Pilates et de Yoga. Son expérience et ses formations lui permettent d'élaborer des séances adaptées pour chacun.e. Il est également spécialisé dans la perte de poids, le renforcement musculaire et la gestion du stress, trois domaines complémentaires!

Cédric intervient dans de nombreux groupes sur le secteur Beurepairois, mais il propose aussi ses services pour du coaching privé et personnalisé, à domicile ou en salle de sport.

Pour intégrer les cours collectifs à Pisieu, Revel-Tourdan, Beurepaire, Primarette ou Cour-et-Buis, vous devez contacter le CIB au 04 74 79 07 20.

Pour des renseignements sur le coaching privé, vous pouvez contacter Cédric Cartier au 06 23 89 70 05 ou via sa page Facebook: [Cédric Cartier Coach Sportif et Nutrition](#)



VIE COMMUNALE

TRAVAUX REALISES OU EN COURS



En trop mauvais état, la haie côté Nord du cimetière du haut a été coupée. Des membres du Conseil Municipal se sont occupés de cette tâche. Puis, la municipalité a conventionné avec la Fédération de Chasse de l'Isère pour le remplacement de cette haie.



En effet, la Fédération de Chasse de l'Isère intervient pour la plantation de haies depuis 2008 sur le département. Cette action financée par des fonds européens, nationaux, régionaux, départementaux ou bien sur fond propre a déjà permis de réaliser 40 kms de haies bocagères au sein du département.

Ainsi, la remise en état du terrain et la plantation ont été réalisées par une entreprise mandatée par la Fédération de Chasse. Nous avons cependant demandé à ce que nos écoliers puissent participer à cette activité. Alors, au retour des vacances de février, ils iront planter les 40 pieds restants, au côté de leurs enseignantes, ATSEM et d'un technicien de la Fédération de chasse. Ils pourront ainsi découvrir le travail au contact de la terre mais aussi être sensibilisés concrètement aux richesses de la Nature, et contribuer à cet embellissement paysager qui joue un rôle essentiel pour la biodiversité (points d'appel aux déplacements de la faune, baies pour les oiseaux, zone de refuge).



Les membres de l'association Pisieu Renov Eglise avait exprimé l'an dernier auprès de la municipalité un souhait de nouvel aménagement pour l'entrée de l'Eglise.

En effet, il n'était jusqu'alors pas possible de laisser la porte ouverte, sans risquer que des animaux (chiens, pigeons notamment) entrent et salissent les lieux.

Suivant l'exemple d'autres édifices, les bénévoles de l'association ont proposé l'installation d'un sas en verre qui aurait aussi pour fonction de conserver la chaleur (ou la fraîcheur) à l'intérieur de l'église même lorsque la porte reste ouverte pour les cérémonies.

Des devis ont été demandés et celui de l'entreprise Proponnet a été retenu pour un sas vitré avec des montants en chêne et des poignées en étain pour un montant de 6 257,67 € HT.

Un accord a été conclu entre la Mairie et l'association Pisieu Renov Eglise pour le cofinancement de cet équipement: 3/4 à la charge de la Mairie et 1/4 à la charge de l'association. Le résultat est très satisfaisant et met en valeur ce bâtiment patrimonial.



Le projet de rénovation de la maison Bellevue est toujours d'actualité. Les élus municipaux ont souhaité prendre le temps de la réflexion pour proposer un projet optimal et le plus adapté aux besoins de la population pisillarde.

Si à ce jour, le projet n'est pas arrêté, il prend forme néanmoins et se dirige vers de la rénovation des logements existants, de la

création d'une maison d'assistantes maternelles (MAM) et de nouveaux logements.

Dès ce début d'année, des dossiers de demandes d'aides financières (subventions, dotations) ont été déposés pour aider la commune à déterminer ce qu'il était réellement possible d'envisager afin de pouvoir financer ce projet important pour la valorisation et l'avenir de notre village.

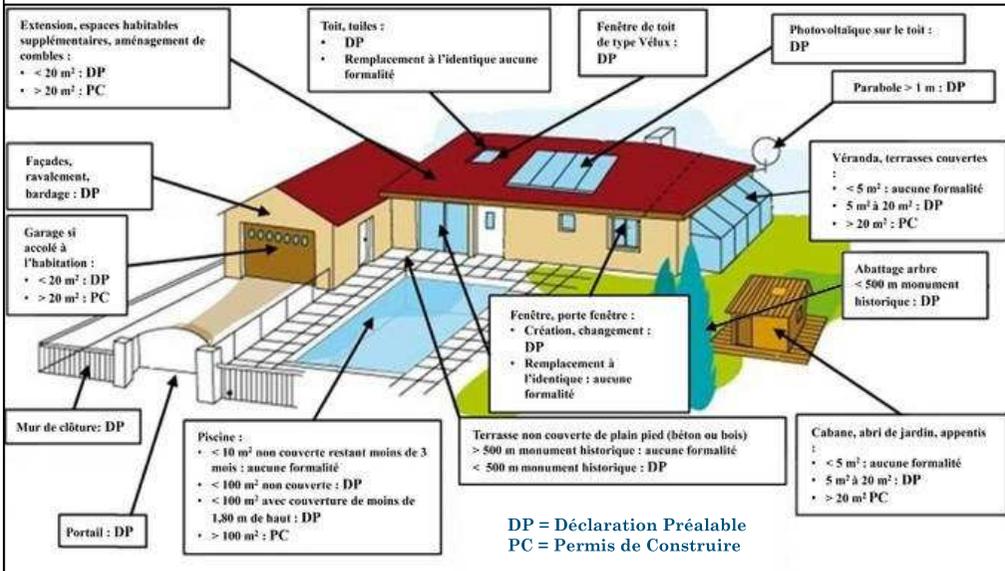




VIE COMMUNALE

RAPPEL DES REGLES D'URBANISME

Tous les travaux de construction ou de modification de construction sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme afin de se conformer au Code de l'urbanisme, mais aussi aux spécifications locales précisées dans le Plan Local d'Urbanisme qui fournit un règlement spécifique pour chaque zone du territoire communal.



Le schéma ci-dessus n'a qu'un caractère indicatif. Il convient, pour tout projet de travaux, de se renseigner au préalable à la mairie, afin de vérifier s'il y a lieu de constituer un dossier. Précision: pour les clôtures et portail, une demande d'alignement doit être déposée en même temps que la DP.

M. Cédric Dejoint, Adjoint en charge de l'urbanisme peut vous recevoir en mairie le vendredi après-midi, sur RDV.

Définitions:

- ♦ La surface de plancher pour une maison individuelle est la somme des surfaces de planchers de chaque niveau clos et couvert, calculée à partir du nu intérieur des façades après déduction, notamment, des surfaces de planchers sous une hauteur de plafond inférieure ou égale à 1,80 m, des vides afférant aux escaliers, de l'épaisseur des murs entourant les embrasures des portes et fenêtres donnant sur l'extérieur, des surfaces de garage et de combles non aménageables. La surface de plancher des caves, celliers, et annexes est en revanche prise en compte.
- ♦ L'emprise au sol est la projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus. Toutefois les ornements tels que les éléments de modénature et les marquises sont exclus, ainsi que les débords de toiture lorsqu'ils ne sont pas soutenus par des poteaux ou des encorbellements.

En résumé:

Travaux soumis à une DP	Travaux soumis à un PC
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Création de 5 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, abri de jardin, etc...) ♦ Ravalement ou modification de façades ♦ Percement d'ouverture ou agrandissement d'ouverture existante ♦ Création, remplacement ou suppression de fenêtre de toit ♦ Changement de destination de locaux existants ♦ Construction ou modification de clôture ♦ Piscines non couvertes ♦ Toutes construction présentant une modification de l'aspect du bâti 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Construction ou agrandissement de plus de 20 m² d'une maison individuelle ou de ses annexes ♦ Changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit la façade ♦ Création de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux ♦ Construction impliquant une démolition



VIE COMMUNALE

RAPPEL SUR LES FEUX

BRULAGE DE VEGETAUX

En Isère, deux arrêtés réglementent le brûlage à l'air libre des végétaux en vue de protéger la qualité de l'air :

- 1) Pour les activités non agricoles et forestières (particuliers, collectivités, professionnels hors activité agricole ou forestière), l'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 du 18 novembre 2013 instaure **LE PRINCIPE GÉNÉRAL D'INTERDICTION DU BRÛLAGE à l'air libre des déchets verts** hors activités agricoles et forestière, même pour les communes rurales. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie, et non plus brûlés.
- 2) Pour les activités agricoles et forestières, l'arrêté préfectoral n°38-2016-05-12-005 du 12 mai 2016 complète le dispositif et instaure le principe général suivant à compter du 1er janvier 2017 : interdiction en tout temps du brûlage dans les communes du périmètre des plans de protection de l'atmosphère (PPA) de Grenoble et de Lyon (commune de Chasse sur Rhône), interdiction de tout brûlage dans les communes iséroises qui seraient concernées par un épisode d'alerte à la pollution. La commune de Pisieu est dans le périmètre PPA de Grenoble.

Le saviez-vous? Brûler 50 kilos de végétaux émet autant de poussières que 3 mois de chauffage au fioul d'un pavillon, ou que 5900 kms parcourus par une voiture diesel!

BRULAGE DE DECHETS

Tout brûlage à l'air libre est interdit ! En raison de ses impacts environnementaux et sanitaires importants, le brûlage des déchets est une pratique interdite et illégale. L'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental (texte de référence en matière d'hygiène et de salubrité, disponible en Préfecture) stipule que «le brûlage à l'air libre des déchets est interdit».

ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone (CO) est une des principales causes d'intoxication accidentelle en milieu domestique.

Chaque année en France, près de 5000 personnes sont exposées à une intoxication au monoxyde de carbone et une centaine en décèdent.

Les intoxications au monoxyde de carbone dans les logements peuvent survenir :

- ♦ si les appareils de chauffage et de production d'eau chaude sont mal entretenus car les combustibles (bois, charbon, gaz, essence, fuel, éthanol) y brûlent mal ;
- ♦ s'il y a une mauvaise ventilation dans le logement, surtout dans la pièce où est installé l'appareil à combustion ;
- ♦ si le conduit de fumée n'a pas été ramoné régulièrement : les produits de combustion ne peuvent pas s'évacuer correctement vers l'extérieur et risquent de refouler à l'intérieur du logement ;
- ♦ si les appareils ne sont pas utilisés conformément aux prescriptions du fabricant : les chauffages d'appoint fonctionnant au bois, charbon, gaz, essence, fuel, éthanol, non raccordés à l'extérieur, ne doivent être utilisés que quelques heures consécutivement ; les cuisinières, réchauds de camping, fours, braseros ne doivent pas être utilisés pour se chauffer ; les groupes électrogènes ne doivent être utilisés qu'en extérieur

